

Législature 2017-2021

N° 03

**Message du Conseil communal au Conseil général
du 5 avril 2017**

**Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 60'000.00 TTC pour l'achat d'un véhicule
pour le Service de l'Edilité**

1. Introduction

Le véhicule du Service de l'Edilité, de type Toyota Hilux, datant de 1998 et avec 175'000 km au compteur, présente des problèmes mécaniques et va demander de grosses réparations en vue de la prochaine expertise. Ce véhicule sert pour l'entretien des espaces verts et est utilisé quotidiennement. Il est proposé de le remplacer.

2. Nouveau véhicule

Le Conseil communal propose de changer ce véhicule par l'achat d'un nouveau véhicule possédant les caractéristiques suivantes :

- Véhicule de type utilitaire léger avec pont basculant, plus adapté aux types de travaux de la Voirie, permettant de charger des trois côtés et équipé d'un coffre à outils ;
- Véhicule permettant de déplacer trois collaborateurs sur les divers chantiers communaux et équipé d'un crochet d'attelage.

Le choix final sera fait après divers essais et démonstrations auprès de nos fournisseurs. Une reprise pour le véhicule actuel sera demandée lors de l'offre définitive.



3. Devis

Le prix de ce véhicule se présente de la manière suivante :

Véhicule utilitaire léger	CHF	37'000.00
Pont basculant	CHF	15'000.00
Equipement sécurité routière	CHF	2'000.00
Total machine et accessoires	CHF	54'000.00
TVA 8.0 % et arrondis	CHF	6'000.00
TOTAL TTC	CHF	60'000.00

4. Financement

Le montant de CHF 60'000.00 TTC sera porté à charge du Dicastère du Domaine public. Le taux d'amortissement est fixé à 15 % selon l'article 53 ReLCo. En comptant un taux d'intérêts raisonnable à 2 %, la charge financière annuelle sera d'environ CHF 10'200.00. Cet investissement sera financé par l'emprunt.

5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 60'000.00 TTC pour l'achat d'un utilitaire léger pour le Service de l'Edilité et de l'autoriser à conclure l'emprunt y relatif.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 20 février 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La Secrétaire générale adjointe :
Brigitte Pautre

Brigitte Pautre



Le Syndic :
André Losey

André Losey

Conseiller communal responsable : Dominique Aebischer, Dicastère du Domaine public